

Secrétariat Uniterre

Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél : 021 601 74 67
Fax : 021 617 51 75
info@uniterre.ch
www.uniterre.ch

Madame Doris Leuthard
Conseillère fédérale
Département fédéral de l'économie
Palais fédéral Est
3003 Berne

Lausanne, le 20 novembre 2008

Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture - Consultation

Madame la Conseillère fédérale,

En ce qui concerne le sujet cité en marge, Uniterre s'oppose tant sur le fond que sur la forme :

Sur le fond, nous sommes surpris que l'argumentaire utilisé pour promouvoir l'accord de libre échange n'ait pas changé depuis 2006... Bientôt trois ans après, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts ; des crises financière, économique, alimentaire et bientôt climatique et énergétique se succèdent à un rythme soutenu. Le libre-échange « à tout va » a été remis en question par le rapport mondial sur l'agriculture des 400 experts de l'ONU (IAASTD), mais cela ne semble pour le moins pas perturber les offices concernés (OFAG et Seco).

Sur le terrain, la libéralisation du marché des fromages, complète depuis mi-2007, ne répond évidemment pas aux attentes. Si des exportations sont réalisées, elles ne se font pas dans les meilleures conditions. Quant aux importations, elles sont toujours plus importantes.

Les consommateurs, trop souvent utilisés pour faire passer la « pilule » du libre-échange, n'ont jamais bénéficié de baisses de prix à la consommation qui correspondent aux baisses que les paysans ont subies depuis 15 ans. Faut-il rappeler une fois encore que la part du **budget pour l'alimentation en Suisse est la plus basse d'Europe et que ce n'est pas l'agriculture qui est responsable du fameux « îlot de cherté suisse »** ? Bien d'autres secteurs grèvent le budget des familles.

Nous rappelons le concept de la souveraineté alimentaire : ce qui est le plus précieux pour les familles paysannes sur le plan de l'écoulement des produits, c'est d'avoir un meilleur accès à leur propre marché indigène. C'est de permettre une meilleure répartition de la valeur ajoutée dans la filière agro-alimentaire, de mettre en place les conditions cadres permettant une agriculture **rémunératrice** - tant pour les familles paysannes que pour leurs employé-e-s - et **créatrice d'emplois**. Il ne s'agit donc pas de gagner des parts de marché dans un marché européen, largement saturé d'ailleurs. Car ce processus risque de se faire à coups de bradages de produits, dommageables tant pour nos producteurs en Suisse que pour les collègues en Europe.

Nous ne voulons pas par ailleurs que l'accord de libre-échange signifie **une suppression de normes sociales et écologiques** chères aux concitoyens sous prétexte de pouvoir « lutter à armes égales » avec nos collègues européens. Or, sans une agriculture « dévalorisée socialement et écologiquement », nous ne voyons pas comment il sera possible d'abaisser nos coûts de production au niveau de ceux de l'Europe... triste perspective pour la cohésion sociale.

Nous souhaitons que l'**énergie** des services concernés de la Confédération soit dorénavant **investie prioritairement dans l'accompagnement d'un meilleur équilibre au sein des filières agro-alimentaires indigènes et dans la recherche de marchés internes**. Les **échanges** commerciaux internationaux peuvent et doivent exister, mais doivent rester **secondaires**. Ils ne doivent pas se faire au détriment de l'**écologie** et du **social**. Ils ne doivent pas signifier, comme vous aimez pourtant à le redire dans les différents rapports, la disparition d'une part très importante des exploitations familiales et la baisse drastique du **revenu** du secteur (>50%). Un tel projet n'est pas vendable ; ni auprès des familles paysannes, ni très probablement auprès des consommateurs. **Personne ne peut souscrire à une telle perspective qui brade purement et simplement les trois axes du développement durable**.

Vouloir, comme vous le dites, offrir « un signal positif susceptible d'établir la confiance » par la constitution de réserves financières, alors que rien n'est établi en ce qui concerne les potentielles mesures d'accompagnement, ne peut être que mal interprété par les milieux agricoles. Il ne s'agit pas ici d'acheter notre accord. **L'avenir des familles paysannes n'est pas à vendre au plus offrant**.

Ce qui est aujourd'hui prioritaire, c'est de définir quelles sont les options possibles pour un secteur florissant qui réponde au mieux aux attentes de la population. Des échanges commerciaux internationaux renforcés n'étant qu'une option parmi tant d'autres. Aujourd'hui il y a suffisamment de signaux positionnés au rouge qui nous appellent à remettre en question les orientations /doctrines (?) de ces dernières années.

De notre point de vue, le processus qui entoure cette ouverture des négociations pour un Accord de libre échange dans le secteur agroalimentaire n'est pas cohérent. Normalement il faudrait étudier différentes variantes permettant d'atteindre un but préalablement défini, fixer des objectifs et ensuite des mesures pour les atteindre. Ces mesures seraient chiffrées puis le financement correspondant recherché. Or il semble que les étapes ne se succèdent pas de manière logique. Le groupe d'experts a été formé de manière arbitraire et peu transparente, les mesures d'accompagnement sont l'objet d'une foire d'empoigne pour savoir qui va l'emporter, le financement est hypothétique... **Quant au but**, (à part de la volonté de supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires... ce qui est un outil, mais non un but) **il est tout simplement absent des débats...**

En ce qui concerne la forme du financement proposé, le tout nous semble relativement hypothétique. Le montant dépendra fortement de l'évolution des taxes, du frein à l'endettement et des décisions successives du Parlement. Il n'est absolument pas clair, dans le rapport, si ces montants seraient également utilisés pour les autres maillons du secteur agroalimentaire. Si tel était le cas, les montants estimés seraient probablement insuffisants et forceraient donc transformateurs et distributeurs à faire pression sur les prix, les salaires et les normes. Quant à une hausse éventuelle de la TVA, elle serait vraisemblablement mal perçue par les consommateurs. Enfin, dans le rapport, vous suggérez la possibilité de réduire le montant de l'affectation si les mesures d'accompagnement nécessitent des ressources inférieures, mais pas d'augmenter le montant en cas de sous-estimation des besoins. Ceci nous rappelle une ordonnance du marché laitier qui fixait les règles pour

l'augmentation des quantités de quotas, mais pas pour la diminution... avec le résultat actuel de surproduction désastreux pour les familles paysannes...

Nous nous voyons donc dans l'obligation de nous opposer à la proposition actuelle de financement des mesures d'accompagnement.

En vous remerciant de prendre en compte nos remarques, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère fédérale, nos salutations les meilleures.

*Le Président
Pierre-André Tombez*



*Valentina Hemmeler Maïga,
permanente syndicale*

